



18 mai 2023

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT MIGUEL DÍAZ-CANEL BERMÚDEZ CONCERNANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PRISONNIERS ET PRISONNIÈRES D'OPINION À CUBA

Monsieur le Président,

Nous vous écrivons à l'occasion du deuxième anniversaire de l'arrestation de Maykel « Osorbo » Castillo Pérez, militant et musicien. Maykel Castillo a été arrêté le 18 mai 2021 par les autorités cubaines pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression et critiqué le gouvernement ; il a ensuite été condamné à neuf ans d'emprisonnement. Cet homme est membre du mouvement San Isidro, composé de militant·e·s, d'artistes et d'intellectuel·le·s qui luttent pour la liberté d'expression, l'art et la culture à Cuba.

En août 2021, Amnesty International a désigné Maykel Castillo, l'artiste visuel Luis Manuel Otero Alcántara, ainsi que José Daniel Ferrer García, dirigeant du groupe d'opposition politique non officiel Unión Patriótica de Cuba, entre autres, comme prisonniers d'opinion, geste symbolique représentant les nombreux détenu·e·s qui mériteraient cette désignation. Ces trois prisonniers d'opinion sont uniquement maintenus en détention en raison de leurs convictions et de l'exercice de leurs droits fondamentaux, et doivent être libérés immédiatement et sans condition. Luis Manuel Otero Alcántara et José Daniel Ferrer García ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de participer aux manifestations pacifiques du 11 juillet 2021.

Les procès de ces trois hommes, qui n'auraient jamais dû avoir lieu, se sont déroulés à huis clos, selon des informations fournies par des défenseur·e·s des droits humains à Cuba. Amnesty International a demandé à plusieurs reprises à avoir accès au pays et aux procès de prisonniers et prisonnières d'opinion, sans recevoir de réponse. L'accès du public à une ou à l'ensemble des audiences dans le cadre d'une affaire pénale doit être garanti par l'État et ne peut être restreint que dans un nombre limité de circonstances spécifiques et clairement définies, ce qui n'a pas été le cas dans ces procès. Les garanties essentielles d'impartialité et d'indépendance du processus judiciaire sont alors bafouées.

La situation des droits humains à Cuba continue de se détériorer. Selon les archives de Justice 11J - un groupe de défense des droits humains créé en réaction à la répression d'État contre les personnes ayant manifesté pacifiquement en juillet 2021 pour réclamer des changements concernant les conditions de vie dans le pays - 1 812 personnes ont été arrêtées et 768 sont toujours incarcérées après avoir participé à différentes manifestations individuelles et collectives depuis le 11 juillet 2021.

Amnesty International a par ailleurs indiqué que le nouveau Code pénal, approuvé en mai 2022 et entré en vigueur le 1^{er} décembre, pourrait renforcer les restrictions à la liberté

d'expression et de réunion, et envoie un message effrayant aux journalistes indépendants, aux militant·e·s et à toute personne critique à l'égard des autorités. Depuis janvier 2023, au moins dix militant·e·s ont été incarcérés pendant des jours, voire des semaines dans des centres d'opération et d'enquête du ministère de l'Intérieur de leur province à Cuba. Amnesty International a récemment reçu des [informations](#) faisant état de la détention arbitraire de cinq personnes ayant participé à des manifestations spontanées le 6 mai 2023 à Caimarena, à Guantánamo.

Avec la présente lettre, nous lançons quatre appels aux autorités cubaines pour qu'elles garantissent les droits de Maykel, Luis Manuel, José Daniel et des centaines d'autres personnes détenues arbitrairement pour avoir simplement exercé leurs droits dans le pays.

1) Protection de l'intégrité physique et mentale

Maykel Castillo se trouve à la prison de 5 y Medio (Pinar del Rio), un centre de détention de haute sécurité situé loin de son lieu de résidence à La Havane. Selon les informations dont dispose l'organisation, depuis la mi-avril 2023, il a été menacé de violences par des détenus et on craint pour sa sécurité et son intégrité physique. D'après les informations reçues, cela a commencé lorsque les autorités cubaines l'ont fait changer de cellule et ont installé une caméra de sécurité pour le surveiller, restreignant ainsi le droit à la vie privée de Maykel et des autres personnes partageant la même cellule.

Dans un [enregistrement audio](#) rendu public le 4 mai 2023, Maykel Castillo a indiqué avoir signalé ces menaces et manœuvres de harcèlement aux autorités pénitentiaires. Elles n'auraient cependant pris aucune mesure pour le protéger. Face à cette inaction, son entourage a révélé certaines informations, et a notamment diffusé l'enregistrement dans lequel l'artiste exprime ses craintes d'être victime de violences en prison. Dans l'enregistrement, Maykel répète qu'il n'utilisera pas la violence contre qui que ce soit pour se protéger.

La famille de José Daniel Ferrer a dénoncé le fait que les autorités le maintiennent à l'isolement dans une cellule disciplinaire, à moitié nu, dans des conditions inhumaines, cruelles et dégradantes, et a déclaré qu'il était victime de tortures physiques et psychologiques et d'autres formes mauvais traitements.

Amnesty International a par ailleurs reçu des informations selon lesquelles des agents pénitentiaires ont harcelé et maltraité des détenus ayant fait état de leur opposition en prison.

2) Garantir la santé et le bien-être

Selon ses soutiens, Maykel Castillo a connu des problèmes de santé répétés au cours du mois dernier, notamment des accès réguliers de fièvre, des maux de tête et des douleurs articulaires, ainsi qu'une perte de poids importante. Ils indiquent en outre que depuis la fin de l'année 2021, il présente des masses cutanées et des ganglions lymphatiques enflés. Cela a alerté ses proches, car les défaillances du système lymphatique peuvent être le signe d'une infection grave.

L'état de santé de Luis Manuel Otero Alcántara, détenu à la prison de Guanajay, s'est lui aussi dégradé. L'artiste souffre d'une luxation du genou, de problèmes dans un œil et de troubles circulatoires. Comme Maykel, il a perdu beaucoup de poids ces derniers mois, selon les informations fournies à Amnesty International.

Les dernières informations en date relatives à l'état de santé de José Daniel Ferrer, reçues par sa famille en mars 2023, indiquent qu'il souffrait de maux de tête, de bourdonnements dans les oreilles, de problèmes de peau, de douleurs à une dent, de gastrite, d'ulcère et d'une perte progressive de la vue. José Daniel Ferrer souffre également de crampes et de paralysies momentanées dans les mains. Sa famille signale qu'il n'a pas reçu les soins dentaires et les médicaments nécessaires à la prison de Mar Verde, à Santiago de Cuba, où il est détenu.

Le Comité des Nations unies contre la torture a déjà [exprimé](#) sa préoccupation concernant la surpopulation, l'insalubrité et le manque d'aération, les soins médicaux médiocres, la malnutrition, l'approvisionnement insuffisant en eau potable et en médicaments dans les prisons cubaines. Amnesty International a reçu des informations signalant la détérioration de l'état de santé de personnes incarcérées à Cuba en raison de leurs opinions dissidentes et de leur participation à des manifestations. Les autorités cubaines doivent immédiatement remédier à ces situations et garantir le droit à la santé et à la dignité pour toutes les personnes privées de liberté.

3) Permettre la communication et les visites des proches

Selon ses proches, José Daniel Ferrer se trouve à l'isolement depuis le 14 août 2021, séparé des autres prisonniers, et est [détenu au secret](#) depuis le 17 mars 2023.

La détention sans accès au monde extérieur - la détention au secret - facilite la torture ou d'autres formes de mauvais traitements, ainsi que les disparitions forcées. Dans certaines circonstances, l'isolement prolongé et la détention au secret peuvent constituer en soi des formes de torture ou de traitement cruel, inhumain ou dégradant. De même, une personne détenue ne peut être privée de tout contact avec sa famille à titre de sanction disciplinaire ou de mesure restrictive, et les moyens de contact avec la famille ne peuvent être restreints pour une durée indéterminée.

Les autorités doivent immédiatement mettre fin à la détention au secret de José Daniel Ferrer et de toutes les autres personnes se trouvant dans cette situation à Cuba.

4) Respect du droit à la liberté de circulation

Luis Manuel Otero Alcántara, Maykel Castillo et José Daniel Ferrer sont des prisonniers d'opinion privés de leur liberté uniquement pour avoir exercé leurs droits fondamentaux, et il convient donc de les libérer immédiatement et sans condition. Amnesty International a reçu des informations selon lesquelles Luis Manuel et Maykel souhaitent partir de Cuba, conformément à leur droit de quitter leur propre pays.

Selon les proches de José Daniel Ferrer, qui souhaite rester à Cuba, les autorités cubaines lui ont offert la liberté en échange de son engagement à quitter le pays, ce qui constituerait une sanction arbitraire et une violation de ses droits humains.

Luis Manuel Otero Alcántara, José Daniel Ferrer et Maykel Castillo, ainsi que toutes les autres personnes détenues arbitrairement dans le pays uniquement pour avoir exercé leurs droits, en particulier la liberté d'expression et de réunion pacifique, doivent se voir garantir le droit de quitter leur pays, d'y rester ou d'y retourner volontairement.

Dans ce contexte préoccupant et alarmant, nous vous demandons instamment de respecter vos obligations internationales et de protéger les droits fondamentaux de toutes les personnes détenues pour avoir exercé leur liberté d'expression à Cuba, et de protéger en particulier leur intégrité physique et mentale et leur santé, la garantie qu'elles puissent communiquer avec leur famille et le respect de leur droit à la liberté de circulation.

Nous espérons que Maykel, Luis Manuel, José Daniel et toutes les personnes injustement incarcérées à Cuba pourront immédiatement retrouver la liberté et être traités avec dignité et respect.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération,

Erika Guevara Rosas
Directrice Amériques
Amnesty International